Alleluia! Alleluia! Alleluia! O Filii et Filiæ. Rex coelestis, Rex Gloria, Morte surrexit hodie! Alleluia!

Assurément la musique, dans le trésor de ses harmonies superbes. n'a rien d'aussi triomphal, ni d'aussi naïf, ni d'aussi pur pour être chanté en l'honneur et dans la joie de la Résurrection!

E. GRIMAULT, chanoine.

## Visites pastorales

Ainsi que nous l'avois annoncé, Monseigneur a commencé, mercredi dernier, ses visites pastorales. Sa Grandeur est accompagnée de M. Grellier, vicaire général, et de M. Thibault, secrétaire général de l'Evêché.

Quelques modifications ont été apportées à l'itinéraire que nous

avons publié.

Au lieu de :

Lundi 23. - Blaison, Saint-Jean-des-Mauvrets, Saint-Sulpice, Saint-Saturnin.

Jeudi 26. — Bourg, Ecuillé. Soulaire. Mardi 1er mai. — Thouarcé, Chavagnes-les-Eaux, Faveraye-Mâchelles, Faye.

Jeudi 3 mai. — Chanzeaux, Beaulieu, Rablay, Saint-Lambert-du-

Lattay.

Il faut lire:

Lundi 23. — Blaison, Saint-Sulpice.

Le même jour, à 3 heures 1/2. - Saint-Jean-des-Mauvrets, Saint-Salurnin.

Jeudi 26. - Soulaire, Bourg, Ecuillé, Feneu.

Mardi 1er mai. - Thouarce, Chavagnes-les-Eaux, Faveraye-Mâchelles, Faye, Rablay.

Jeudi 3. — Chanzeaux, Beaulieu, Saint-Lambert-du-Lattay. On se rappelle que le nom en italique est le lieu d'une station.

## Service pour le colonel de Villebois Mareuil

Nous rappelons que mardi prochain, 24 avril, un service funèbre sera célébre à la cathédrale, à 9 heures, pour le colonel de Villebois-Mareuil. Monseigneur l'Evêque présidera la cérémonie et prononcera une allocation.

La Maîtrise, sous la direction de M. Guivier, chantera le Kyrie, le Sanctus et l'Agnus Dei de la messe funèbre de Gounod; le Dies iræ et le De profundis harmonisés à quatre voix par Vervoitte.

C'est en dehors de toute politique, uniquement pour honorer la bravoure d'un officier français et recommander son âme à Dieu que cette cérémonie a été organisée. Elle réunira un grand nombre d'angevins.

Le service de M. l'abbé Victor Bretaudeau aura lieu, à Saint-Florent-le-Vieil, le lundi 23 avril, à 10 heures.